

Programme de Coopération 2014-2017

Algéro belge

Journée de la coopération – 24 février 2014

PC 2014-2017

Le contenu du PC 2014-2017 réfère:

- à la nouvelle loi belge sur la coopération au développement (2013), qui définit l'objectif globale (=) et les secteurs d'intervention,
- à la nouvelle stratégie belge de coopération dans les MIC (pays à revenus intermédiaires).
- aux priorités algériennes de développement
- aux engagements mutuels (engagements internationaux et nationaux relatifs aux droits de l'homme, égalité homme femme, développement durable, etc.)

PC 2014-2017

Le programme est caractérisé par:

- une concentration sectorielle (un seul domaine/secteur de concentration)
- une concentration géographique (la zone littorale du pays)
- une orientation vers le développement des capacités institutionnelles et le transfert des nouvelles technologies et du savoir faire plutôt que de viser sur le financement d'équipements et d'infrastructures

PC 2014-2017

Le budget du PC est de 20 MEUR et apporte une contribution aux efforts du Gouvernement de l'Algérie dans le domaine de l'environnement et du développement durable par la réalisation de:

- un programme d'appui à la gestion intégrée des déchets (11 MEUR)
- un programme de renforcement des compétences pour les secteurs transport, santé et ressources en eau et ceci dans le domaine de l'environnement (7,5 MEUR)
- un programme de coopération déléguée à travers ONU Femmes (Egalité des genres et l'autonomisation des femmes) (1,5 MEUR)

PC 2014-2017

1) Programme d'appui à la gestion intégrée des déchets (11 MEUR)
comprend:

- Développement des capacités : le développement d'une banque de donnée nationale des déchets, le renforcement de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation des actions et de l'efficacité des institutions, le renforcement de la gouvernance environnementale dans le domaine de la coordination intersectorielle
- Appui au développement de filières de valorisation des déchets (dans une ou plusieurs zones urbaines), promouvoir le rôle de prestataire des services environnementaux du secteur privé (ANSEJ), la création des partenariats
- Appui à travers des "apprentissage entre pairs": l'organisation des rencontres (au moins 2 x) entre organismes belges et algériens associés à la gestion des déchets

PC 2014-2017

2) Programme de renforcement des compétences (7,5 MEUR). Il comprend 2 composantes:

- Transfert des compétences aux secteurs santé, transport et eau (6 MEUR) dans le domaine de l'environnement au moyen de plusieurs instruments (bourses, expertise de courte & longue durée et partenariats).
- Appui à la société civile active dans le domaine de l'environnement (1,5 MEUR).

PC 2014-2017

3) Coopération déléguée en faveur de ONU Femmes dans le cadre de son plan stratégique autour des axes suivantes:

- Participation politique des femmes
- Violence à l'égard des femmes
- Culture de l'égalité

PC 2014-2017

Thèmes transversaux

- Egalité entre hommes et femmes
- Transition vers une économie verte et inclusive
- Formation

Ces thèmes feront partie intégrante de l'identification, formulation, mise en oeuvre et suivi et évaluation

PC 2014-2017

La mise en oeuvre du PC

- L'objectif est de rendre les fonds le plus rapidement possible disponible en vue d'accélérer la mise en oeuvre du PC.
- Le montant du PC: don sous forme de contribution financière non remboursable.
- Modalité financière et d'exécution: l'accent sur la flexibilité des mécanismes de gestion.
- Une attention particulière sera donnée aux possibilités et opportunités de synergie et de complémentarité avec d'autres bailleurs

PC 2014-2017

Planification des activités

2014 sera entièrement consacré à la préparation (identification et formulation) des 3 programmes.

Le démarrage des programmes est prévu en 2015.